

8.8 Annexe 8 : CC Vallée Verte

8.8.1 Nombre d'échantillons et dates de prélèvements

SITE	Collectivité	Référence échantillon	Date d'échantillonnage
Saint- Pierre En Faucigny	CC Vallée verte	Habère-Poche / Habère Lullin	30 novembre
		Boege	1 ^{er} décembre

2 échantillons ont été prélevés et triés lors de cette campagne, sans changement par rapport aux campagnes précédentes.

8.8.2 Résultats de la campagne d'Automne 2021

	Sous-catégories	% moyen	kg/hab/an	Minimum en kilo/an/hab pour la campagne	Maximum en kilo/an/hab pour la campagne	
Non fibreux	Bouteilles et flacons en PET	2,1%	7,7%	14,32	9,39 CC Pays Bellegardien	19,88 CC Pays Rochois
	Bouteilles et flacons en polyoléfine (PEHD, LDPE, PP)	2,0%				
	Emballages métaux ferreux	2,7%				
	Emballages aluminium	0,8%				
Fibreux	Journaux, magazines et revues	2,3%	14,8%	27,61	19,03 CC Pays Bellegardien	52,41 Haut Bugey Agglomération
	Imprimés publicitaires	4,4%				
	Papiers bureautiques	1,8%				
	Emballages cartons plats	3,5%				
	Emballages cartons ondulés	2,2%				
	Composites ELA (Tétrapak)	0,6%				
Verre	Emballages en verre incolores et de couleur	3,6%	3,6%	6,69	6,69 CC Vallée Verte	32,10 CC Pays Rochois
Compost	Déchets alimentaires	9,0%	14,6%	27,20	24,47 CC Pays Rochois	62,09 Annemasse Agglomération
	Déchets de jardins	1,6%				
	Éléments fins	4,0%				
Autres collectes	Petits Appareils Electroménagers (PAM)	0,5%	7,8%	14,55	8,76 CC Pays de Gex	26,16 Haut Bugey Agglomération
	Câbles électriques	0,4%				
	Textiles	7,0%				
	Produits chimiques	0,0%				
	Tubes fluorescents et ampoules basse conso	0,0%				
	Piles et accumulateurs	0,0%				
	Autres déchets ménagers spéciaux	0,0%				
OM résiduelles « vraies »	Produits alimentaires non consommés	17,6%	51,5%	96,14	82,76 CC Pays de Gex	131,47 Annemasse Agglomération
	Autres putrescibles	0,9%				
	Emballages papier	1,1%				
	Autres papiers	0,3%				
	Autres cartons	0,2%				
	Autres emballages composites	1,8%				
	Textiles sanitaires fraction hygiénique	3,9%				
	Textiles sanitaires fraction papiers souillés	2,1%				
	Sac poubelle + films des professionnels	2,8%				
	Films des particuliers (emballages, sacs de caisse, film alimentaire)	4,2%				
	Autres emballages plastiques – hors calage en polystyrène)	4,4%				
	Calage en polystyrène grands formats	0,0%				

	Sous-catégories	% moyen		kg/hab/an	Minimum en kilo/an/hab pour la campagne	Maximum en kilo/an/hab pour la campagne
	Autres plastiques	2,3%				
	Emballages combustibles	0,0%				
	Combustibles non classés	6,5%				
	Autres déchets en verre	0,7%				
	Autres métaux ferreux	1,7%				
	Autres métaux	0,1%				
	Emballages incombustibles	0,0%				
	Incombustibles non classés	0,9%				
	TOTAL	100,0%	100,0%	186,51		

Tableau 38: Composition des OMR de la CC Vallée Verte en fonction des consignes de tri (dernière campagne)

Le tableau ci-dessus reprend les résultats détaillés de la dernière campagne, pour chacune des catégories et sous-catégories.

Les OMr de la CC Vallée Verte sont principalement composées d'ordures ménagères résiduelles « vraies » (45,1%) et de déchets pouvant être compostés (21,3%).

Les sous-catégories « Films des particuliers (emballages, sacs de caisse, film alimentaire)» (4,2%) et « Autres emballages plastiques - hors calage en polystyrène» (0%) représentent un gisement pour l'**extension des consignes de tri** de 8 kg/an/hab.

Il reste 7,7% de déchets pouvant être triés en non-fibreux, soit 14 kilogrammes par habitant par an ; et 14,8% (28 kg/hab/an) en fibreux.

À partir des résultats obtenus lors des caractérisations sur l'ensemble des collectivités, il est possible d'évaluer où se situe la collectivité par rapport aux autres sur les gisements potentiel (en kg/hab/an) pouvant faire l'objet d'une amélioration du tri : fibreux, non-fibreux et verre. Ces trois services sont proposés sur l'ensemble des collectivités du SIDEFAGE. Pour ce qui est du gisement potentiel pouvant être traité par compostage et les autres collectes, ceux-ci sont dépendants du niveau de service disponible sur le territoire de la collectivité (nombre de déchèteries, collecte des textiles...) et de la typologie d'habitat (plus ou moins d'habitats collectifs ou non).

Non-fibreux		Fibreux		Verre	
Collectivité	Ratio dans les OMR (kg/an/hab)	Collectivité	Ratio dans les OMR (kg/an/hab)	Collectivité	Ratio dans les OMR (kg/an/hab)
Pays Bellegardien	9,39	Pays Bellegardien	19,03	Vallée Verte	6,69
Pays de Gex	10,03	Vallée Verte	27,61	Pays Bellegardien	8,35
Arve et Salève	12,69	Pays de Gex	31,79	Pays de Gex	13,65
Usses et Rhône	13,02	Pays Rochois	35,60	Arve et Salève	14,71
Rumilly Terre de Savoie	13,32	Arve et Salève	37,32	Usses et Rhône	14,89
Genevois	14,06	Usses et Rhône	37,66	Haut-Bugey Agglomération	16,06
Haut-Bugey Agglomération	14,14	Annemasse Agglomération	42,02	Rumilly Terre de Savoie	17,17
Vallée Verte	14,32	Genevois	42,12	Genevois	19,29
Annemasse Agglomération	19,30	Rumilly Terre de Savoie	49,45	Annemasse Agglomération	20,38
Pays Rochois	19,88	Haut-Bugey Agglomération	52,41	Pays Rochois	32,10

Tableau 39 : Classement des collectivités du SIDEFAGE en fonction des potentiels de tri (kg/hab/an dans les OMR – dernière campagne)

La CC Vallée Verte se situe, comme pour la campagne précédente, le fibreux et le verre dans les premières positions, avec un écart de presque 11,6kg/an/hab de fibreux avec la collectivité en 1^{ère} place.

En revanche, la CC Vallée Verte a perdu sa première place pour se retrouver à la 8^{ème} place concernant le flux de non-fibreux encore présent dans les Ordures Ménagères Résiduelles.

8.8.3 Composition moyenne des OMR de la collectivité

La variabilité des résultats peut être importante compte tenu du nombre limité d'échantillons par campagne pour chacune des collectivités.

Les proportions par collectivité, les compositions pour cette dernière campagne et les comparaisons entre collectivités sont données à titre indicatif. Ainsi nous présentons de préférence une moyenne des résultats pour les 18 derniers échantillons prélevés et triés au minimum, pour chacune de ces collectivités, permettant de réaliser une synthèse des caractérisations des OMR réalisées ces dernières années (voir article 2.3.3).

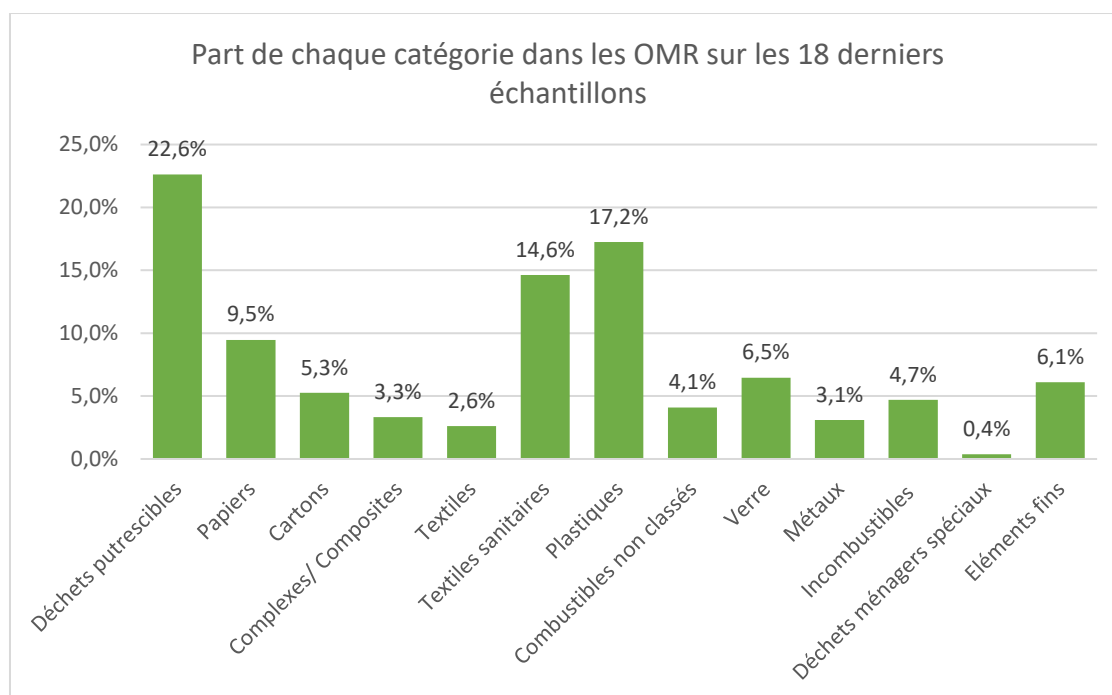
Les proportions par collectivité, les compositions pour la dernière campagne et les comparaisons entre collectivités sont données à titre indicatif. Ainsi nous présentons de préférence une moyenne des résultats pour les 18 derniers échantillons prélevés et triés pour chacune de ces collectivités, permettant de réaliser une synthèse des caractérisations des OMr.

Il a été retenu que soit considéré à minima 18 échantillons, mais sur un nombre de campagne entière. Aussi, pour la CC Vallée Verte, il a été retenu 9 campagnes, soit 18 échantillons. Il n'y a pas de résultats pour la campagne de Printemps 2020 pour cette Collectivité.

8.8.3.1 Composition des OMR de la CC Vallée Verte par catégorie

Ce paragraphe présente les résultats pour le tri selon les 13 catégories de la grille MODECOM.

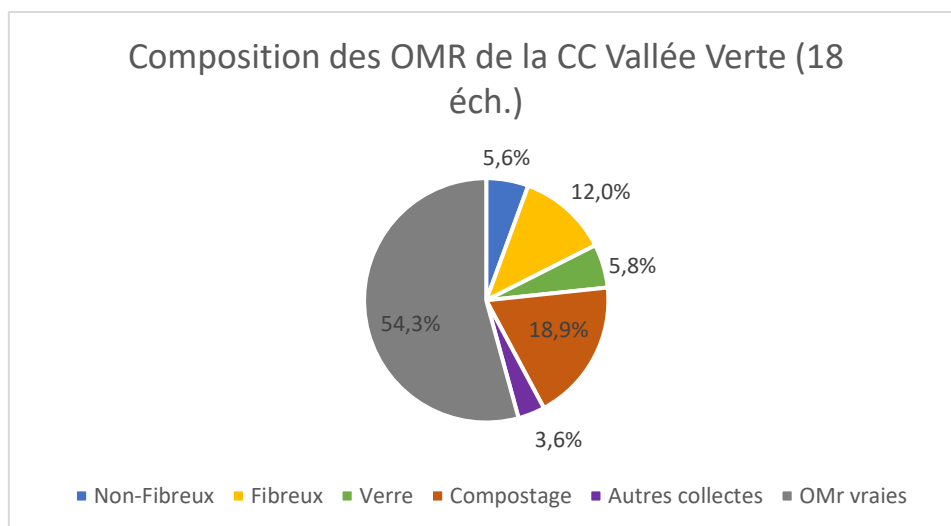
Les résultats par catégories des caractérisations effectuées sur les échantillons de la CC Vallée verte lors des neuf campagnes précédentes montrent que la composition des OMr sont principalement représentées par les déchets putrescibles (23%), les plastiques (17%) et les papiers et textiles sanitaires (respectivement 10% et 14%).



Graphique 35: Composition des OMR de la CC Vallée Verte

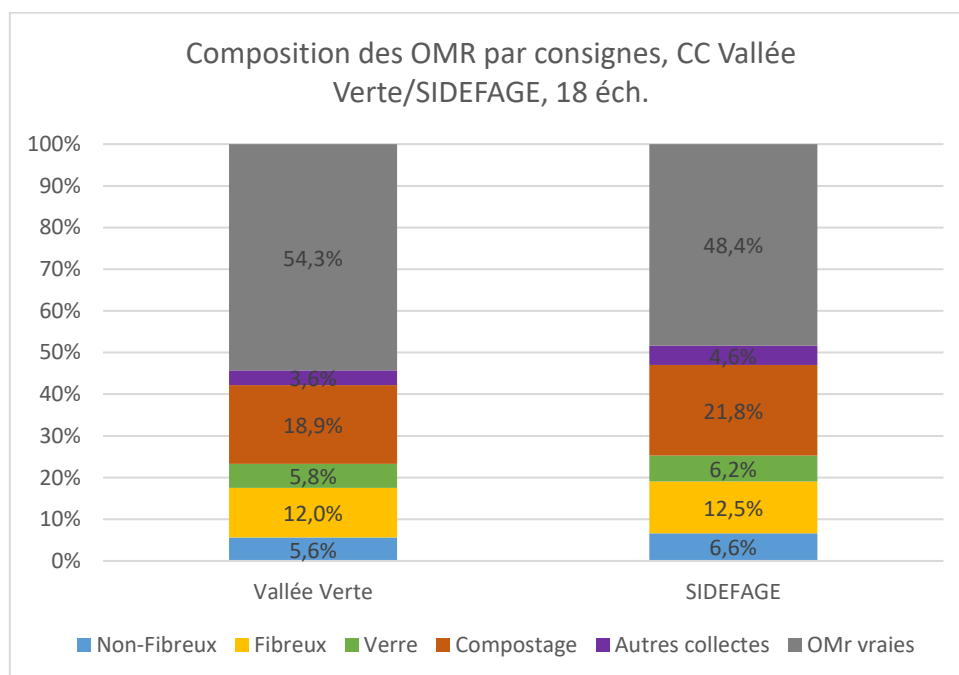
8.8.3.2 Analyse de la composition des OMR en fonction des catégories de tri

Ce paragraphe présente les résultats selon les consignes du SIDEFAGE (fibreuse, non-fibreuse, verre), et les gisements évitables dans les OMR (autres collectes séparées, déchets compostables).



Graphique 36: Composition des OMR de la CC Vallée Verte selon les catégories de tri

Sur la base des 18 derniers échantillons, dans ce qui compose les OMr de la collectivité, il reste encore 19% de matière pouvant être traitée par compostage. En additionnant les gisements potentiels devant être orientés vers les collectes sélectives, on obtient 23,3% de matière pouvant encore être triée et valorisée, soit 78,7 kg par habitant par an.



Graphique 37 : Comparaison de la composition des OMR de la CC Vallée Verte avec les 18 derniers échantillons du SIDEFAGE

La part de « résiduels vrais » dans les OMr de la CC Vallée Verte est supérieure de 5,9% à celle du SIDEFAGE, sur la base de la moyenne des 18 derniers échantillons.

Les différentes catégories de tri ont des teneurs inférieures à celle du SIDEFAGE.

8.8.4 Evolution des résultats sur le territoire de Vallée Verte

	MODECOM national 2017	2017	2018	2019	2020	2021	Moyenne 18 éch.	Moyenne SIDEFAGE 18 éch.
Déchets putrescibles	27,3%	21,8%	24,1%	27,4%	11,9%	25,8%	22,6%	26,7%
Papiers	8,6%	12,1%	12,2%	6,3%	6,5%	9,0%	9,5%	8,6%
Cartons	6,4%	5,4%	6,2%	3,8%	6,5%	5,3%	5,3%	6,4%
Composites/complexes	2,3%	4,3%	3,2%	2,1%	4,2%	3,1%	3,3%	4,2%
Textiles	3,0%	4,2%	2,3%	2,1%	1,6%	4,5%	2,6%	3,2%
Textiles sanitaires	13,9%	10,1%	13,0%	17,9%	8,4%	16,3%	14,6%	7,9%
Plastiques	14,6%	19,5%	15,8%	16,2%	18,9%	17,0%	17,2%	19,5%
Combustibles non classés	4,6%	2,1%	2,5%	4,8%	9,1%	5,7%	4,1%	4,3%
Verre	5,2%	4,6%	7,2%	5,7%	13,8%	3,5%	6,5%	6,6%
Métaux	3,4%	2,5%	3,4%	4,0%	2,5%	3,9%	3,1%	3,4%
Incombustibles non classés	1,9%	7,0%	2,9%	4,1%	7,5%	1,6%	4,7%	3,6%
Déchets ménagers spéciaux	0,6%	0,1%	0,0%	0,0%	2,9%	0,0%	0,4%	0,4%
Eléments fins	8,1%	6,4%	7,2%	5,5%	6,2%	4,3%	6,1%	5,2%

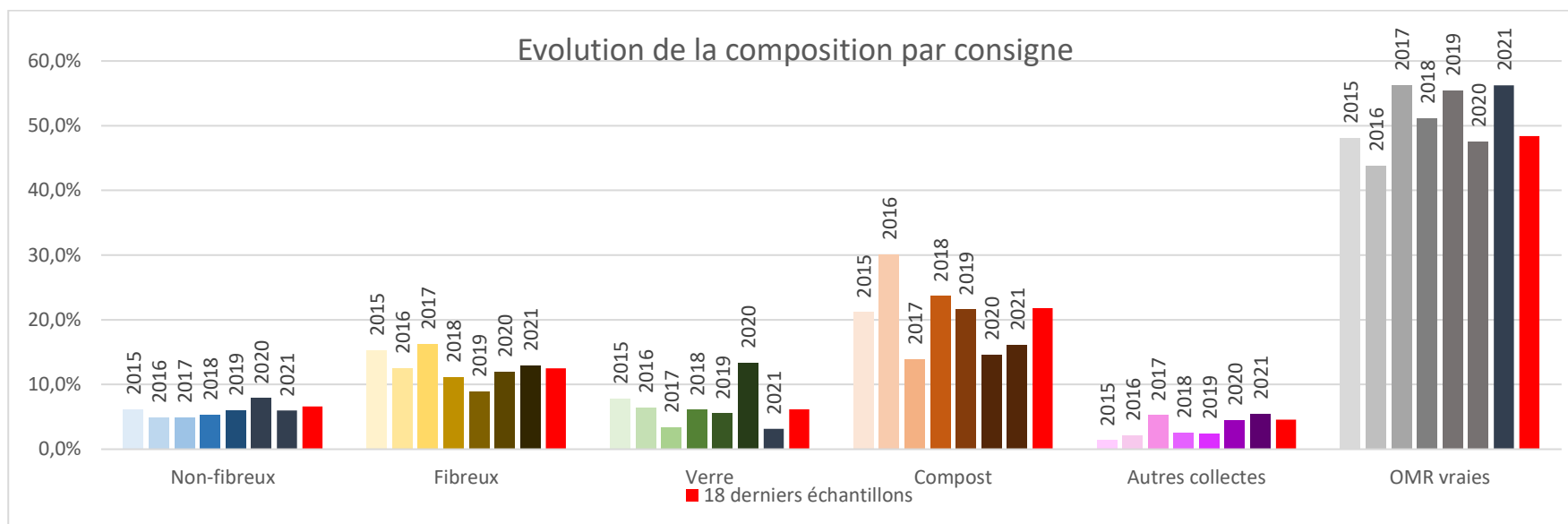
Tableau 40 : Evolution de la composition des OMR de la CC Vallée Verte par catégories

La prise en compte d'un plus grand nombre d'échantillons permet de lisser certaines variations observées entre les campagnes.

L'année 2021 ne présente pas d'écarts significatifs avec les tendances précédentes, hormis pour le verre qui atteint un minimum (3,5%).

En comparaison au MODECOM 2017, la majorité des valeurs de 2021 sont supérieures, ce qui n'est pas le cas pour les déchets putrescibles, le verre, le carton, les incombustibles non-classés et les éléments fins.

Les résultats appliqués aux catégories des consignes de tri du SIDEFAGE sont repris dans le graphique ci – dessous :



Graphique 38: Evolution de la composition des OMR de la CC Vallée Verte par consigne de tri

Les évolutions annuelles sont disparates selon les gisements :

- Le non-fibreux semble voir sa part se stabiliser,
- La part de Fibreux augmente encore en 2021, mais reste en-deçà des valeurs de 2016 et 2017,
- La part de verre connaît sa teneur minimum depuis 2015,
- La part de gisement compostable oscille sur une large plage de valeur d'année en année, mais augmente que faiblement vis-à-vis de l'année précédente,
- Au global, la part d'ordures ménagères résiduelles « vraies » connaît son maximum depuis 2013 avec 56,2%.

8.8.5 Impact sur le coût de traitement des OMR d'une amélioration du tri

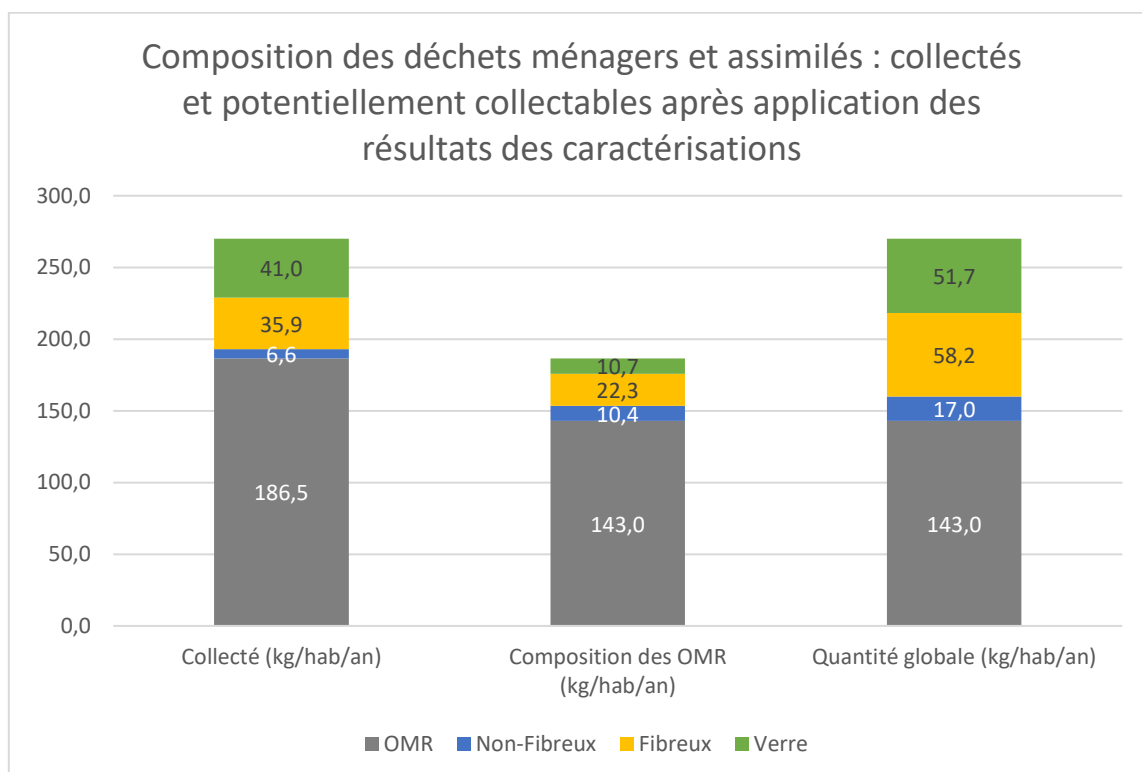
Les calculs ci-dessus se base sur les valeurs des « 18 échantillons » déterminées plus haut.

8.8.5.1 Analyse des économies potentielles et gisements de tri

Le coût de traitement des OMR sont indiqués au chapitre 3. Le montant total de l'incinération (taxes comprises) est de 105,5€/t.

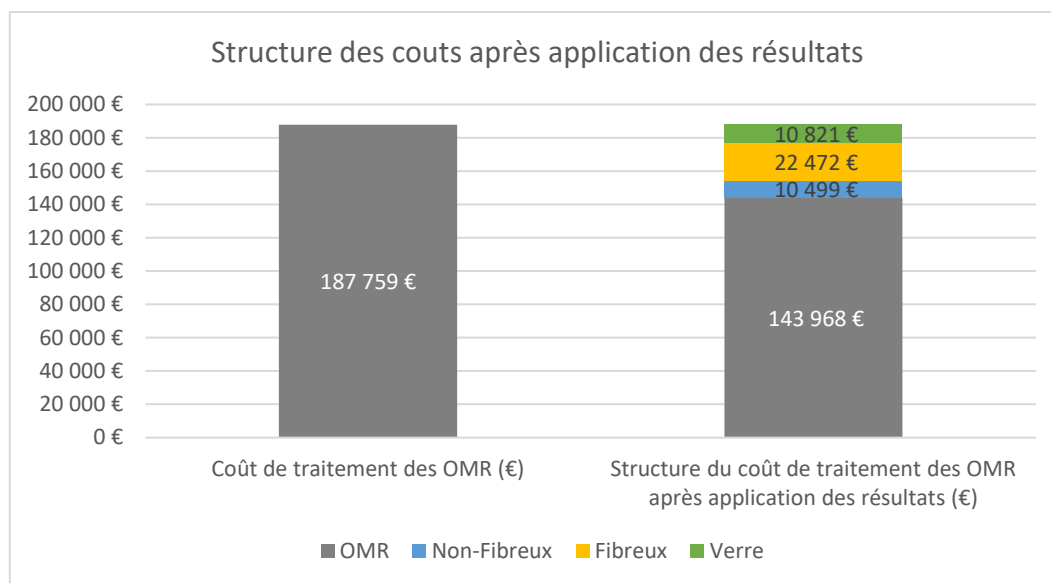
Sur la base de la dernière campagne, il est possible d'évaluer l'économie que représenterait, pour la collectivité, l'amélioration du geste de tri.

43,5 kg par an et par habitant seulement peuvent encore être triés et collectés.



Les résultats des caractérisations montrent que :

- 61% de tous les déchets qui pourraient être collectés en non-fibreux sont encore présents dans les OMR,
- 38% de tous les déchets qui pourraient être collectés en fibreux sont encore présents dans les OMR,
- 21 % de tous les déchets qui pourraient être collectés par la collecte du verre sont encore présents dans les OMR.



Si le tri des déchets était parfaitement effectué le coût de traitement des OMR serait de 143 968€.

8.8.5.2 Gisements pouvant être ciblés par un programme de prévention des déchets et économies financières

Gisement de prévention			
Action de prévention à la source	Sous-catégories	% des OMR 18 derniers échantillons	kg/hab./an
Compostage domestique	Déchets alimentaires	10,8%	20,1
	Déchets de jardin	2,0%	3,7
Geste anti-gaspillage	Produits alimentaires non consommés	9,5%	17,8
"Stop Pub"	Imprimés publicitaires	3,5%	6,4
Limitation des impressions	Papiers bureautiques	1,5%	2,8
Collecte séparative des déchets dangereux	Déchets ménagers spéciaux	0,4%	0,7
Total		27,6%	51,4

Graphique 39: Evaluation du gisement d'évitement pour la CC Vallée Verte

Le gisement potentiel minimum pouvant être visé par un programme de prévention sur le territoire de la CC Vallée Verte lors des dernières campagnes (18 derniers échantillons) représente 28% des OMR, l'essentiel étant constitué de restes alimentaires (10,8% soit 20 kg/hab/an) et de produits alimentaires non consommés (9,5% soit 18 kg/hab/an).

Ces déchets représentent une économie potentielle de 51 784€.